

INTERVENTIONS ARTISTIQUES ET MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE

PARCOURS
DE L'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE
EN MILIEU SCOLAIRE
2021/2022

MUSIQUE ET DANSE

OBJECTIFS

- > Construire un projet musical relatif au projet d'école ou au projet de classe,
- > transmettre une culture musicale,
- > donner les outils nécessaires aux enseignants afin de les rendre de plus en plus autonomes dans « les activités musicales »,
- > faire découvrir et sensibiliser les élèves aux activités du Conservatoire.

DESSCRIPTIF

- > Découverte de la voix et pratique du chant choral.
- > initiation à la pratique instrumentale à travers la réalisation de paysages sonores et d'accompagnement rythmiques avec petite instrumentation,
- > démarche de création (mise en musique de textes, réalisation de chansons).

Nombre de classes par séance : une seule classe par séance.

Durée : Projet d'école : implique l'ensemble d'un cycle, soit plusieurs classes ; la durée de l'intervention est d'une demi-journée par cycle

Projet de classe : implique une seule classe ; la durée de l'intervention varie de 45 min à une heure en fonction du cycle. Les séances (12 à 15) se dérouleront sur deux périodes prédéfinies (semestrielles ou annuelles).

Lieu de déroulement : école (prévoir des salles adaptées et du petit matériel) ou Conservatoire.

Évaluation : grille d'évaluation élaborée par le Conservatoire et à compléter par l'intervenant en fin d'actions.

Indicateurs financiers : 47 € par séance et par intervenant pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire Istres-Ouest Provence.

Participations financières demandées : aucune

Modalités techniques et de fonctionnement : collaboration entre 1 professeur des écoles de l'Éducation nationale et 1 professeur de musique du Conservatoire. Prévoir un entretien de prise de contact des enseignants avant le début du cycle et à la fin.

PUBLIC

GRANDE SECTION MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE

CONTACTS

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET
DE DANSE À RAYONNEMENT
INTERCOMMUNAL

Véronique Delphin

04 42 11 24 54
veronique.delphin@ampmetropole.fr